

# CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 27 février 2024 à 18h30

## ORDRE DU JOUR

- 1 – Délibération : Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement à hauteur du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2023,
- 2 – Délibération : Numérotage des rues.
- 3 – Informations et questions diverses.

Page de signature

**REPUBLIQUE FRANCAISE****MAIRIE DE SAINT-PAUL-LA-COSTE****COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL****Le mardi 27 février 2024**

**Personnes présentes :** Adrien Chapon, Edith Glardon, Christian Foulc, Philippe Boulze, Tristan Brem, Frédéric Silvain, Bastien Roquier, Nathalie Pichon

**Personne absente :** Pristina Segulier

**Nombre en exercice :** 9      **Nombre de présents :** 8      **Nombre de pouvoirs :** 0      **Quorum :** 6

**Secrétaire de Séance :** Valérie Clément

**CONSEIL MUNICIPAL :****L'ordre du jour :**

*Approbation du compte rendu de la dernière séance du conseil municipal (07/12/2023)*

- 1- DELIBERATION portant sur l'autorisation d'ouverture de crédits concernant les dépenses d'investissement 2024
- 2- Travail sur le détail de la dénomination des chemins et routes communales et numérotation des habitations de la commune.

**Président de séance :** Adrien Chapon

**Le Conseil est ouvert à 18h30.**

**1 - DELIBERATION portant sur l'autorisation d'engagement des dépenses d'investissement à hauteur du quart des crédits du budget d'investissement 2023.**

Au préalable, présentation des résultats provisoires de l'exercice 2023, sections fonctionnement (+ 17 247.76 €) et investissement (- 69 127.59 €).

**Report cumulé au 01/01/2024 = + 528 499.14 €**

Considérant les Restes à réaliser (RAR) concernant le paiement des dépenses d'investissement engagées en 2023 et non payées à ce jour, et dans l'attente du vote du budget primitif 2024, le Conseil autorise l'ouverture de crédits pour la section d'investissement à hauteur de 131 005,27€ correspondant au quart du budget d'investissement 2023 (524 021,07€).

**Voté à l'unanimité**

**2 – Travail exhaustif portant sur les noms des chemins et des routes communales, et sur la numérotation des habitations.**

Certaines dénominations de rues restent à définir.

Un nouveau rendez-vous est prévu avec Monsieur Pascal Jullien, technicien Data, audit et conseil de La Poste.

La délibération finale se fera à l'issue de ce rendez-vous afin de finaliser ce travail, au prochain conseil municipal.

**Monsieur le Maire lève la séance à 22h00**

Pour nous, Mairie de la commune de Saint-Paul-la-Coste

Pour être affiché le 13/01/2023 sur le tableau d'affichage de la Mairie

conformément à l'article L.2121-25 du Code des Collectivités Territoriales

A Saint-Paul-la-Coste le 27/02/2024